

Biométhane : les inquiétudes des agriculteurs méthaniseurs

Pour la profession agricole, la fin programmée du tarif d'achat et le passage à un système d'appels d'offres porteront un « coup d'arrêt » brutal à la filière.

Dans un communiqué du 6 juillet, l'Association des agriculteurs méthaniseurs de France (AAMF), France Gaz Renouvelables, le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et France Gaz ont exprimé leur vive inquiétude face aux orientations gouvernementales présentées fin juin. Les organisations dénoncent un recul des ambitions de la Programmation pluriannuelle de l'énergie n° 3 (PPE3) pour 2030, qui menacerait directement la viabilité des projets agricoles.

Si les avancées sur les certificats de production de biogaz (CPB) sont saluées, la filière des méthaniseurs juge « brutale » la remise en cause du tarif d'achat, pilier du soutien au secteur alors que les CPB ne sont pas encore opérationnels. La baisse des volumes éligibles et le passage précipité à un mécanisme d'appels d'offres toucheraient de plein fouet les installations agricoles, dont la

majorité se situe entre 10 et 20 GWh/an.

Selon ces quatre organisations, cette décision budgétaire « ignore les bénéfices transversaux de la méthanisation » : souveraineté énergétique, réduction de la dépendance aux engrais importés et développement économique des territoires. La filière demande la suspension de cette révision pour engager une concertation et protéger les investissements déjà engagés.

Manque d'ambitions

Dans un communiqué, la FNSEA, Chambres d'agriculture France et La Coopération agricole ont aussi exprimé leur vive inquiétude après ces annonces gouvernementales, dénonçant elles aussi un recul des ambitions de la PPE3, qui menacerait directement la viabilité des projets agricoles. Pour les organisations agricoles, le mécanisme des



Selon la profession, le modèle français crée de la valeur pour les territoires et la souveraineté énergétique. // Photo Réussir

appels d'offres favorise les structures fortement capitalisées au détriment des agriculteurs, exclus de fait par les risques financiers. Ils déplorent également l'abandon des exploitations engagées en cogénération.

Soulignant également que le modèle français crée de la valeur

pour les territoires et la souveraineté énergétique, les signataires réclament la suspension de ces réformes. Ils exigent une concertation immédiate et demandent que les projets ayant déjà engagé des investissements significatifs puissent se poursuivre sous le dispositif actuel.

Les éleveurs réclament l'équité des aides à l'engrais

Dans une période particulièrement délicate pour l'élevage, les organisations du secteur (FNB, FNEC, FNPL et FNO) ont déploré que les modalités retenues dans le calcul des aides aux engrais « excluent » la plupart des éleveurs

du dispositif annoncé. L'aide étant plafonnée selon une référence correspondant à seulement la moitié de la consommation d'engrais de 2025, le mécanisme « écarte mécaniquement de l'aide la majorité des éleveurs de bovins, ovins et caprins », regrette un communiqué commun

des fédérations d'éleveurs publié cette semaine.

Deux poids, deux mesures

« Le renchérissement des coûts de production ne mériterait donc pas la même attention, la même réponse publique quand il s'agit des éle-

veurs ? », s'interrogent les syndicats, qui relèvent un sentiment de « deux poids, deux mesures ». Les organisations demandent « instamment » à la ministre de l'Agriculture Annie Genevard de réviser les dispositions d'éligibilité de cette mesure, « pour restaurer l'équité ».

JA demande des assouplissements pour l'aide complémentaire au revenu

Dans une question écrite adressée le 14 juillet, la députée Anne-Laure Blin (LR) demande à la ministre de l'Agriculture de mettre fin à « une distorsion de réglementation qui pénalise l'installation de plusieurs jeunes agriculteurs au sein d'un même groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) ». En effet, selon les règles d'attribution de l'aide complémentaire

au revenu pour les jeunes agriculteurs (ACJA) de la PAC, cette aide ne peut être sollicitée qu'une seule fois au cours de la vie d'une même exploitation. « Le problème est double », confirme Maxime Buizard-Blondeau, vice-président de Jeunes Agriculteurs : « D'une part cette ACJA ne peut pas être touchée pendant plus de 5 ans sur une même exploitation et d'autre part il n'est pas non plus possible

de toucher deux ACJA au sein d'une même structure même lorsque deux jeunes agriculteurs s'y sont installés ». Il s'agit selon lui, « d'une mauvaise écriture juridique ».

Le responsable syndical note toutefois une première avancée obtenue « depuis cette année » suite à des négociations entre le ministère de l'Agriculture et la Commission européenne. Il est désormais possible dans le cas des GAEC uniquement

de recevoir deux ACJA sur cinq ans au maximum.

Jeunes Agriculteurs pousse maintenant pour supprimer l'interdiction de cumul de cette aide dans le temps sur une même exploitation et pour étendre la possibilité de toucher deux ACJA en même temps aux autres formes sociétaires que les GAEC. Ce travail doit être mené auprès de la Commission européenne.

Au fil de l'actualité

Légumes conserve et surgelés : chute de rendement « historique » à cause de la sécheresse

Dans un communiqué paru ce mardi 21 juillet, l'interprofession des légumes de conserve et surgelés, Unilet, alerte sur les « chutes de rendements historiques en pleine récolte » subies par la filière à cause de la sécheresse. Selon les premières données, une baisse de 18 % de la récolte est attendue pour les petits pois, avec des disparités régionales.

La chute serait de 14 % dans le Sud-Ouest où les récoltes sont achevées, 29 % sur neuf dixièmes des surfaces récoltées dans le Grand Ouest, 14 % sur les quatre cinquièmes récoltés dans les Hauts-de-France. Quant aux haricots, ils connaissent « des chutes de rendements, des abandons de récolte, voire des renoncements aux semis sur certaines parcelles non irriguées », rapporte Unilet. Les épinards présentent « des feuilles brûlées rendant parfois leur transformation impossible, tandis que carottes, betteraves et oignons enregistrent des arrêts de croissance et de très faibles rendements », poursuit l'interprofession.

Pour Unilet, « des décisions urgentes s'imposent, à commencer par l'aménagement des restrictions d'eau là où cela reste possible, pour préserver les récoltes et le fonctionnement des sites industriels ». La filière appelle par ailleurs les pouvoirs publics « à se projeter avec la filière pour accélérer sa transition et renforcer la résilience de ses productions ».

Budget 2027 : Bercy propose 100 millions d'euros de moins pour l'agriculture

Le gouvernement a publié le 16 juillet dernier son projet de dépenses pour un budget 2027 « de sauvegarde républicaine », selon le ministre des Comptes publics David Amiel, marqué par une hausse des dépenses de l'État quatre fois inférieure à l'inflation, hors défense et intérêts de la dette. Bercy a transmis la veille aux commissions des Finances du Parlement ce document annuel fixant les « plafonds de dépenses du projet de loi de finances pour 2027 », le « tiré à part » en jargon budgétaire, dont l'AFP a obtenu une copie.

En juin, le Premier ministre Sébastien Lecornu avait écrit aux ministres pour leur demander de revoir à la baisse leurs demandes initiales. Résultat, hormis la hausse des dépenses de Défense (+ 6,4 milliards d'euros) et la charge de la dette (+ 12,3 milliards), le gouvernement affiche l'ambition de limiter l'an prochain la progression des dépenses ministérielles à 0,4 %, « soit quatre fois moins que l'inflation attendue en 2027 ».

Ainsi, les crédits des ministères n'augmenteront que de 1,5 milliard d'euros au total, pour atteindre 304,1 milliards, à raison de 1,1 milliard d'euros pour l'Écologie, notamment après les épisodes de canicule, 800 M€ pour l'Enseignement scolaire, 600 M€ pour la Recherche et l'enseignement supérieur, ou 400 M€ pour la Justice. En revanche, la mission Travail perdrait 2,8 milliards d'euros, l'Aide publique au développement 300 M€, les missions Agriculture et Santé 100 M€ chacune.